

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER MONTPARNASSE RASPAIL

le 14 avril 2015 - 19h30/21h30 à l'ECOLE ELEMENTAIRE de la Rue DELAMBRE

Présents : Environ 45 personnes dans la salle,

Elus présents : Marianne Auffret, Didier Antonelli

Les conseillers de quartier sous la présidence d'Eric Boussard, Michelle Untersteller, Alain Fargues, Daniel Hartman, François Escoube, Louis Du Bois

Secrétaire de séance : Michelle Untersteller

Ordre du jour annoncé :

- 1/ Présentation de l'Accorderie du 14ème
- 2/ Projet d'aménagement de la rue du Commandant Mouchotte
- 3/ Création d'un Kiosque citoyen bd Edgar Quinet
- 4/ Associations impliquées sur le projet Saint-Vincent-de-Paul
- 5/ Fête de la rue Campagne Première
- 6/ Renouvellement du Conseil de Quartier
- 7/ Vœu hommage à Robert Marchand

Déroulement

L'absence d'écran provoque un démarrage un peu chaotique, de même que l'absence d'informations nouvelles sur l'aménagement de la rue Mouchotte et du pôle Montparnasse. Ce point de l'ordre du jour est abandonné, ce qui provoque la déception de plusieurs habitants présents. Il sera remplacé par une demande de soutien financier de l'association AQSVP14 et l'aménagement de la Place Denfert Rochereau, sujets qui se sont invités au dernier moment.

Adjia Aouès, responsable des Conseils de Quartier en Mairie réussit à se procurer un écran assez rapidement. Merci à elle.

1. Présentation de l'Accorderie par Lise, salariée de l'association et Françoise "accordeuse".

7 personnes dans la salle connaissent déjà ce système d'échange de services.

4 Accorderies dans Paris. Celle de la Porte de Vanves, comporte 300 membres et couvre les 13è, 14è et 15è arrondissement.

Adresse: Régie de quartier du 14e – 6 rue Maurice Bouchor – 75014 PARIS (Arrêt Didot du tram)

Permanence d'accueil le jeudi de 14h à 18h.

Pas d'adhésion payante. L'Accorderie est financée par la Mairie de Paris, le Fondation MACIF et la région, portée par la Régie de Quartier avec la Bricothèque, 1,5 salariés.

Les échanges se font sur la base d'une unité du temps : 1h = 1h. Ils ne sont pas forcément réciproques.

L'accordeuse présente fait part de son expérience, nous explique qu'elle n'a pas forcément trouvé les échanges qu'elle prévoyait mais a apprécié la convivialité des échanges.

La nature de échanges les plus fréquents : bricolage, cours de langue, soutien scolaire, service de bien être (soins du visage, ongles (ces soins sont effectués la plupart du temps dans les locaux de l'accorderie), ...).

L'Accorderie envisage de tenir une permanence et d'organiser des rencontres conviviales sur le site de St-Vincent-de-Paul.

Un flyer est disponible pour les participants à la plénière.

2. **AQSVP 14** Nicolas Gusdorf (NG), président de l'association, sollicite une aide financière de 500 € pour acheter boisson et aliments pour une fête des voisins, la Mairie prêtant des tentes.

La salle s'étonne de cette demande : la fête des voisins est traditionnellement une occasion de partage où chacun apporte quelque chose.

NG signale que cette fête sera ouverte à tous ceux qui s'intéressent au projet Saint-Vincent-de-Paul et que sera mis en place un outil didactique d'information sur le projet.

La salle réagit à nouveau : c'est un mélange des genres : cette fête des voisins est en fait une tribune d'opinions partisanes différentes de ce qui s'est exprimé dans les ateliers de la concertation qui viennent d'avoir lieu.

Pour trancher ce différent, Eric sollicite l'avis de la salle : 13 pour accorder ces 500 € 17 contre.

Il fait ensuite voter les conseillers de quartier présents : 1 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

→ pas de suite donnée à cette demande.

3. **Le kiosque citoyen**, présenté par Didier Antonelli.

C'est un projet de campagne d'Anne Hidalgo qui va être mis en œuvre à l'essai dans 3 arrondissements : le 12^e, le 14^e et le 15^e, dans trois formats : petit, moyen et grand. Ce sont des bâtiments en bois qui peuvent être déplacés. Celui dévolu au 14^e est "moyen" et sera implanté Bd Edgar Quinet non loin de la statue de Zadkine :

- 14m² au minimum, comporte 2 grands rangements, peut s'étendre sur l'extérieur,
- avec la terrasse ouverte : 37m²,
- avec la terrasse fermée par des grilles et couverte, chauffée l'hiver : 37 m²,
- avec les 2 terrasses déployées : 60m².

Seront fournies tables, chaises, électricité, Wifi, sono pour les réunions publiques.

Ils ont vocation à susciter l'animation, l'information, les réunions publiques, la participation citoyenne.

Pour faire vivre le kiosque, la Mairie sollicite les associations du 14^e par l'intermédiaire d'un appel à projets relayé par la Maison des Associations du 14^e. Les dossiers sont à déposer avant le 15 mai.

Il sera installé mi mai. Un bilan sera fait au bout de 6 mois pour les 3 expériences.

Le conseil de quartier peut proposer des activités, on reparle de l'idée de concerts.

4. **8 bis rue Campagne Première**, présenté par Aline Arrouze

Il n'y aura pas de fête de la rue Campagne Première cette année.

Aline Arrouze cherche à obtenir la protection du 8bis qu'elle habite.

C'est une copropriété, à l'architecture et au charme remarquables, constituée de 6 bâtiments de 4 étages, un HBM datant de 1860, très visité et "bien habité" par des écrivains (Paul Nizon par exemple, un écrivain japonais, un écrivain iranien), des psychanalystes. Mathieu Amalric, qui l'habite, a tourné son premier long métrage dans la cour.

La discussion tourne autour du type de protection à demander.

Il semble que la bonne démarche sera de demander la protection de la Ville de Paris en l'inscrivant comme immeuble remarquable dans le PLU.

Marianne Auffret rappelle que le 8bis est l'auteur du dernier recours qui pèse sur le projet du bâtiment de la Poste, Bd du Montparnasse. Le résultat de l'appel est en attente.

Eric sollicite l'avis des présents concernant la demande de protection de cet immeuble :

Personne ne s'y oppose, 8 s'abstiennent, 20 sont d'accord, les conseillers également.

→ Le Conseil de Quartier soutient le projet de protection de cet immeuble.

→ Remarque : profiter de l'enquête publique pour étudier la question.

5. **Aménagement de la Place Denfert Rochereau**, présenté par Didier Antonelli.

C'est une place dangereuse, 18 voies à traverser pour en faire le tour, point de départ de manifestations,

Un des 3 conseils de quartier concernés (Mouton-Duvernet vraisemblablement) a travaillé sur ce sujet et propose un aménagement intéressant qui consiste à relier les 2 squares, le lion et les deux bâtiments d'octroi de Claude-Nicolas Ledoux. La circulation se ferait sur le mode "sens giratoire", y compris pour les bus. La RATP en a accepté le principe. DA nous signale que la traversée de la place sera sans doute à conserver pour les convois exceptionnels, car c'est le seul trajet que peuvent emprunter les bateaux pour rejoindre le salon Nautique, par exemple.

Un autre objectif de ce projet est de repenser l'entrée des catacombes.

→ Un nouveau projet est lancé

6. Renouveau des conseils de quartier, présenté par Didier Antonelli.

Il rappelle que les premiers conseils de quartier datent de 2002. 2008 a été une année charnière qui a vu commencer la manière actuelle de fonctionner avec la notion de "bureau élargi" qui associe au bureau élu les habitants qui désirent s'investir dans les projets, avec des "commissions" thématiques (cinéma, circule-livre, jardin, handicap, etc.) et la prise en compte du terrain.

C'est le moment du renouvellement des conseillers de quartier → des fascicules sont à la disposition des présents de façon à ce que ceux qui désirent participer activement à la vie du quartier puissent s'inscrire dès maintenant pour le tirage au sort. Il est également possible d'en trouver en Mairie ou de s'inscrire par internet à l'adresse http://www.mairie14.paris.fr/mairie14/jsp/site/Portal.jsp?page_id=777

7. Vœux hommage à Robert Marchand, présenté par François Escoube

Professeur de dessin, Robert Marchand fut torturé puis exécuté en 1942, à 26 ans., il fut fait *Compagnon de la Libération*.

Afin de lui rendre hommage, en 2015, pour le 100^{ème} anniversaire de sa naissance, le Conseil de quartier :

- A émis le vœu, à l'unanimité, qu'une plaque vienne perpétuer son souvenir sur le 80 boulevard du Montparnasse, où il enseigna.
- A approuvé à l'unanimité le texte à inscrire sur cette plaque, préparé en étroite relation avec la famille du Résistant :

«Je meurs heureux d'avoir fait mon devoir».
Compagnon de la Libération, Robert Marchand (1915-1942) enseigna ici le dessin.
Commandant des Francs-tireurs et Partisans, son action de Résistant s'inscrivit d'abord dans le XIV^e, à Paris.
Torturé et refusant de parler, il fut exécuté le 22 août 1942.

- A décidé à l'unanimité des présents moins une voix, pour aider à la réalisation de ce projet, qu'une somme ne dépassant pas 3000 euros serait prélevée sur son budget d'investissement, pour fabriquer et poser cette plaque, à partir du devis demandé :
Prix de la plaque 1 425 €TTC
Pose : entre 750,00 € et 1 250,00 € suivant l'emplacement de pose.

La Mairie aurait son marbrier attitré et se chargerait de la pose ???

Cette séance, la dernière avant le renouvellement du conseil de quartier, a été levée à 21h30.